3 QUESTIONS À...

Sylvain Planche

Chargé d'opérations au Service Maîtrise d'Ouvrage du Département des Hauts-de-Seine

Quels sont les principes retenus pour l'aménagement des quais ?

Il est proposé de recomposer l'image d'un boulevard urbain et de permettre le renforcement de la trame végétale sur tout le linéaire. Cette ligne paysagée accueille à la fois les alignements d'arbres et des plantations basses. Ces espaces plantés se présentent en léger décaissé (système de noue). La végétation est adaptée en conséquence à ces conditions d'humidité très variable. En outre, deux séquences accompagnent le projet : l'une sur Levallois où un talus paysager de forme naturelle offrira des points de vue vers la Seine, l'autre sur Clichy, en bord de Seine, où les riverains pourront se promener, se détendre ou s'adonner à une pratique sportive.

Quels rôles ont les aménagements paysagers dans le cadre des travaux ?

Les aménagements paysagers s'inscrivent dans la démarche écologique du projet et offrent une plus grande harmonie aux espaces créés. En effet, intégrer les espaces verts comme éléments majeurs du projet permet aux riverains d'investir les lieux et de se les approprier, la végétalisation les rendant plus accueillants et conviviaux.

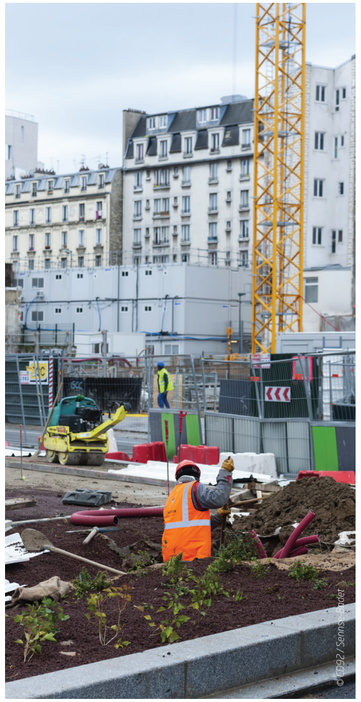

© CD92 / Sennse - Badet

Quelles sont les contraintes rencontrées au cours de ces travaux ?

Les contraintes météorologiques (pluie, gel, etc.) constituent un obstacle majeur, puisque des températures trop basses rendent impossible le travail de plantation. Par ailleurs, les végétaux ne peuvent être plantés qu'en période hivernale (entre mi-novembre et mi-mars). Cette exigence est primordiale pour respecter le végétal. Ainsi, il est parfois compliqué de faire coexister le planning « naturel » des végétaux avec le planning de travaux des autres lots.

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

îledeFrance

EN BREF

Les grandes étapes du projet

2007 — CONCERTATION
Une phase de concertation a été menée pour recueillir les avis des riverains. Après l'adoption du bilan de la concertation, le Département des Hauts-de-Seine a autorisé le lancement de l'enquête publique.

2010 — DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
Suite à l'enquête publique, le projet a été déclaré d'utilité publique par le Préfet.

2012-2016 — TRAVAUX CONNEXES
Travaux d'élargissement du pont-rail Michelet.

2017-2018 — TRAVAUX
Travaux de déviation des réseaux concessionnaires (eau, électricité, gaz, assainissement, télécommunications...).

2018-2020 — TRAVAUX
1ère phase des travaux de la voirie.

2024-2025 — TRAVAUX
2e phase des travaux de la voirie.

Les acteurs du projet

» **Le Département des Hauts-de-Seine finance à hauteur de 16 M€,** en qualité de maître d'ouvrage, l'aménagement des quais de la RD1.

» **La Région Île-de-France finance 11,4 M€** représentant 50 % du montant des travaux d'aménagement dans le cadre du plan anti-bouchons.

Le budget

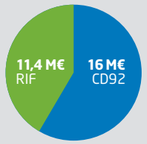

Financement du projet d'aménagement de la RD 1

la Région

le Département

Les chiffres clés du projet

Un trafic important avec **26 000** véhicules par jour

Un budget de **27,4 M€** pour les travaux de la 1ère phase

Un tracé de **1,2 km**

Une question ou une remarque sur le chantier ? Ecrivez à l'adresse mobilités.cd92@hauts-de-seine.fr
Retrouvez toute l'actualité du projet sur notre site www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd1/

Cette lettre d'information est une édition du conseil départemental des Hauts-de-Seine. Conseil, conception, rédaction et mise en page : Sennse - Directeur de rédaction : Sylvain Planche, Chargé d'Opérations au conseil départemental des Hauts-de-Seine - Crédits photos : CD92 / Studiography

sennse • 14878

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

îledeFrance

LETTRE D'INFO n°5
D'avril à juin 2019

Aménagement RD 1 Clichy-la-Garenne » Levallois-Perret

Vue de la tête du pont d'Asnières en travaux © CD92 / Sennse-Badet

Ça y est, après un an de travaux, les deux bassins de récupération des eaux pluviales ont été posés et leur réseau d'assainissement a été finalisé. La nouvelle voirie côté Clichy, depuis la rue du Bac d'Asnières jusqu'à la rue Paul Dupont, est également terminée.

Côté Levallois, le long du mur du cimetière, a été réalisé un cheminement piéton situé dans un parc végétal. Le passage souterrain, quant à lui, est en cours de réalisation afin de fluidifier la circulation le long de la Seine dans les sens Levallois-Clichy et Clichy-Levallois. Dans le cadre de ce projet, l'étanchéité du futur passage souterrain a nécessité des travaux conséquents. Une année pleine de nouveautés pour le projet de réaménagement de la RD1 !

SOMMAIRE

Aménagements p.2 et 3
Zoom sur le chantier p.4
3 questions à Sylvain Planche, Chargé d'opérations p.5
En bref p.6

www.hauts-de-seine.fr J'aime mon Département www.iledefrance.fr

14878-Lettre-Info-N5-BAT2.indd 1-3 12/03/2019 08:14

AMÉNAGEMENTS

Les aménagements paysagers sont en cours de réalisation

Les aménagements paysagers avancent ! En effet, fin 2018, une noue végétalisée a déjà été créée du côté de Clichy-la-Garenne.

Sur la partie Levallois (le long du cimetière), la terre a été préparée pendant l'été 2018, en vue de la phase de plantations. Ainsi, au premier trimestre 2019, les sols sont fertilisés et nivelés à l'aide de roches de basalt. Après cette étape, s'en suit la pose de bâches biodégradables permettant d'éviter la pousse de mauvaises herbes. Enfin, ont lieu les plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. Une fois les plantations effectuées, une clôture en bois, appelée ganivelle, est installée afin de protéger les espaces verts nouvellement plantés et leur permettre de se développer sans être abîmés par le passage des riverains.

Chiffres clés

4 800 m² de plantations de végétaux

14 000 plantes vivaces

3 800 arbustes

100 arbres plantés à terme

6 600 m³ de terre apportés sur le chantier

1,13 M€ consacré aux espaces verts

© CD92 / Sennse-Badet

Le saviez-vous ?

Environ 10 agents travaillent parallèlement sur les travaux d'aménagements paysagers. Certains d'entre eux sont des personnes en insertion professionnelle et sont ainsi formés aux métiers de l'aménagement paysager. Un secteur très singulier dans l'univers des travaux publics, lorsque l'on sait que les matériaux travaillés sont des espèces vivantes et non des matériaux de construction.

© CD92 / Sennse-Badet

ZOOM SUR LE CHANTIER

Un nouvel ouvrage d'assainissement créé, juste sous vos pieds !

Afin de mener à bien les travaux du passage souterrain côté Ouest, la Direction de l'Eau a piloté la création d'un nouvel ouvrage d'assainissement sur une longueur de 300m. Ce dévoiement a constitué un chantier d'envergure, qui s'est déroulé juste sous vos pieds !

Quels changements pendant les travaux ?

Depuis le mois de février, la zone de chantier a été déplacée. En effet, afin de réaliser les aménagements côté Seine, la circulation quai de Clichy est déviée vers les nouvelles voies créées.

© CD92 / Sennse-Badet

Plan d'aménagement de la future RD1 Jules Guesde « » rue Médéric

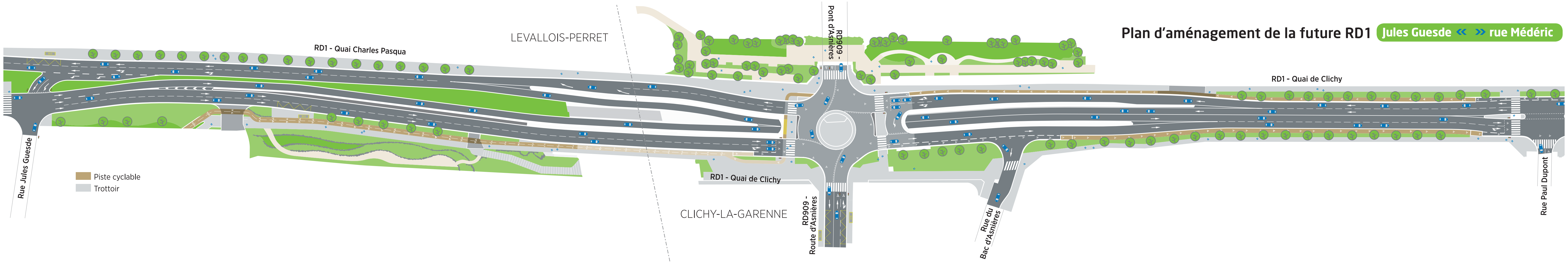

14878-Lettre-Info-N5-BAT2.indd 3-5

12/03/2019 08:14